



Note de présentation

Coopération Énergétique entre le Royaume du Maroc et l'Agence Internationale de l'Énergie

Le Mémorandum de Coopération Énergétique entre le Royaume du Maroc et l'Agence Internationale de l'Énergie a été signé à Paris, le 06 février 2007.

Ce Mémorandum représente une plateforme permettant de développer la coopération entre le Département de l'Énergie et des Mines et l'AIE dans les domaines de l'analyse et de la veille stratégique sur l'énergie. C'est dans ce contexte que les deux parties s'engagent à collaborer autour des axes suivants : la politique énergétique, les statistiques de l'énergie, la recherche, le développement et le déploiement du marché de la technologie énergétique.

L'AIE se propose également d'accompagner le Département de l'Énergie et des Mines à travers la promotion d'échanges d'informations, d'une assistance technique ainsi que de l'expertise dans le secteur de l'énergie en participant aux différents événements organisés par les deux parties.

A l'issue de la signature de ce Mémorandum, l'Agence Internationale de l'Énergie s'est particulièrement réjouie du fait qu'il s'agit d'une première au niveau international, sachant que le Royaume du Maroc ne figure pas parmi les pays de l'OCDE. Ce partenariat émane d'une large adhésion des pays membres de l'AIE autour de cette initiative.

Les axes de coopération que le Département de l'Énergie et des Mines (Direction de l'Observation et de la Programmation) développe avec l'AIE (Office du Dialogue Mondial sur l'Énergie) s'articulent autour des points suivants :

- revues du secteur énergétique et enquêtes ;
- formations en statistiques ;
- échanges de l'information et d'analyses ;
- analyse des scénarios ;
- sélection d'indicateurs, et modélisation ;
- mise en place d'un système de veille stratégique pour le secteur de l'énergie.